



RESULTAT DES ELECTIONS CE PN D'AIR FRANCE

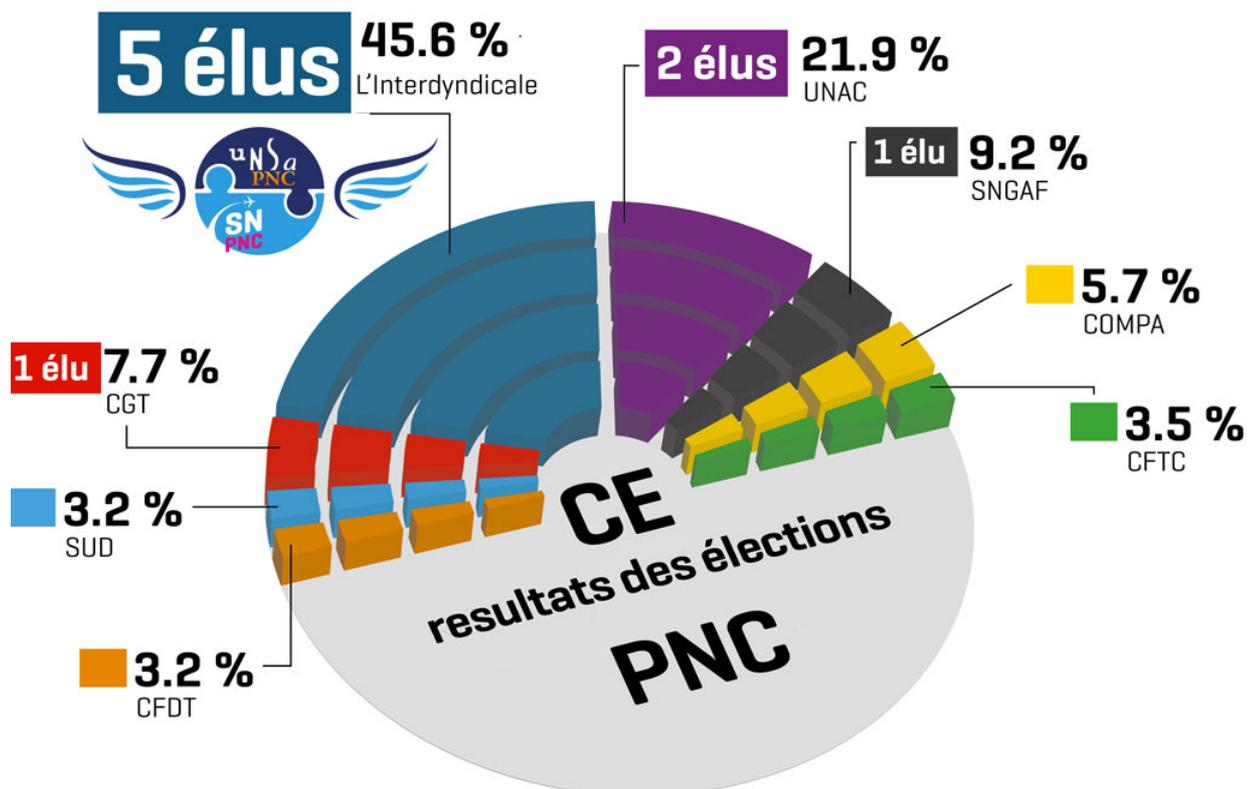
PNC AF

Avril 2015

L'INTERSYNDICALE SNPNC-UNSA PNC : reçus 5 sur 9 !

UN GRAND MERCI A TOUS LES PNC QUI ONT SOUTENU NOTRE LISTE COMMUNE ! : Vous avez été plus de 45 % à nous donner vos voix, faisant de l'Intersyndicale PNC la première force syndicale. Au-delà de la confiance que vous avez accordée à l'Intersyndicale PNC, vous avez approuvé notre choix d'une liste commune à l'heure où la multiplication des syndicats aurait pu conduire à un affaiblissement considérable de notre rapport de force face à une Direction jusqu'au-boutiste et à un PDG qui ne cache plus sa volonté d'attaquer nos acquis sociaux.

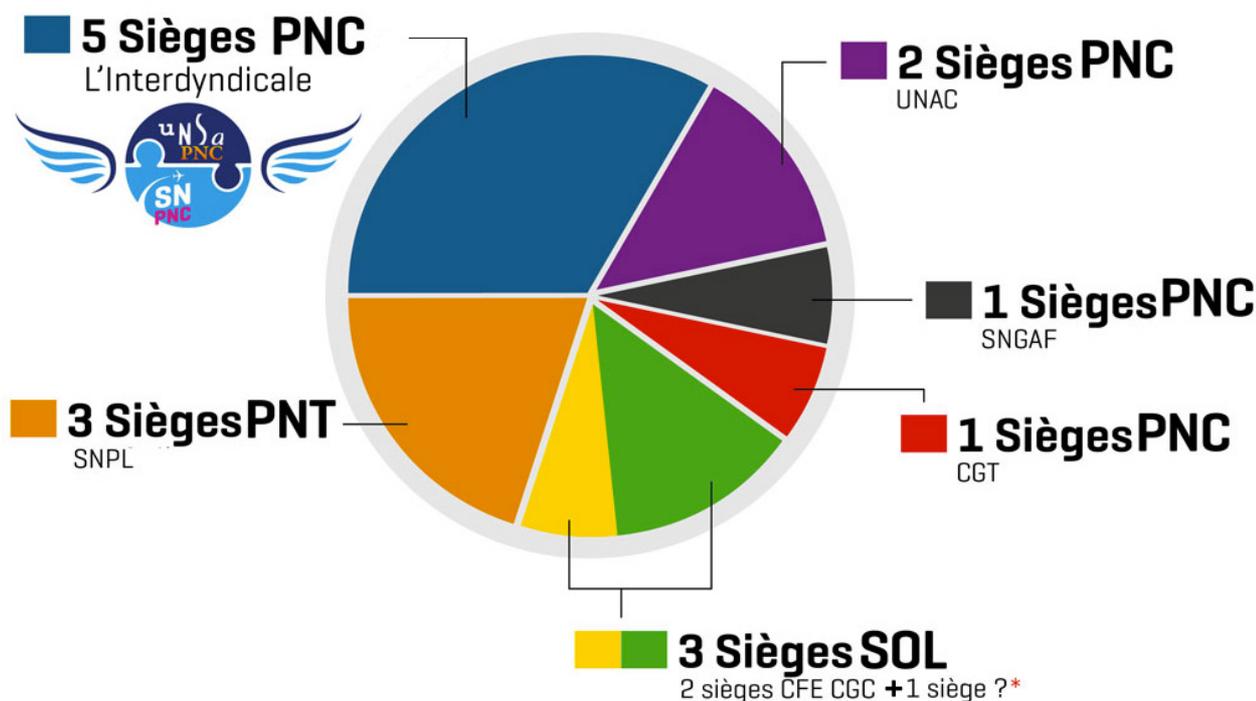
En représentant 45% des PNC d'Air France, nous avons désormais la possibilité de mettre toute la force que représente notre union au service de la défense de notre métier. La Direction n'a pas d'autre choix aujourd'hui que de composer avec l'Intersyndicale pour négocier et signer (ou pas !) notre futur Accord Collectif.



Nous avons néanmoins conscience que certains d'entre vous ont préféré soutenir d'autres syndicats mais nous souhaiterions aujourd'hui rassembler une large majorité de PNC derrière notre intersyndicale pour résister aux nouveaux plans d'austérité que la Direction veut nous imposer. Les PNC ont déjà largement participé au redressement de l'entreprise ces dernières années et c'est maintenant à nos dirigeants responsables d'agir auprès des pouvoirs publics pour que nous puissions exercer notre métier dans des conditions de concurrence loyales, tant au niveau européen qu'au niveau mondial. La masse salariale ne doit pas être la seule variable d'ajustement et le nivellement par le bas le seul projet pour faire de la croissance, contrairement à ce que préconise A de Juniac.

Partout où les intérêts des PNC sont en jeu nous continuerons, comme nous l'avons toujours fait, à ne parler que d'une seule voix. Nous pensons principalement à la CRPN dont nous continuerons à défendre la pérennité et l'efficacité, à nos conditions de travail que nous protégeons également au niveau Européen grâce à la création de notre union syndicale PNC européenne EurEcca, et bien sûr à notre CE où nous nous inscrivons dans la continuité du travail déjà accompli, fidèles à une logique PN.

Répartition des sièges au sein du CE.EA



* 1 siège sol reste à pourvoir faute de ne pas avoir atteint un taux de participation supérieur à 50%. Un deuxième tour spécifique aura lieu le 30 avril

LES 3 SYNDICATS PNC REPRESENTATIFS DANS NOTRE CE

SNPNC FO / UNSA PNC AERIEN 45,6%

UNAC CFE-CGC 21,9%

LES 7 SYNDICATS REPRESENTATIFS DANS L'ENTREPRISE

CFE-CGC/UNAC 18,1% FO/SNPNC 15,9% UNSA AERIEN 15,2%

CGT 14,3% CFDT 13,2% SNPL Air France ALPA 5,5% SPAF 1,7%

A noter que le SNPL et le SPAF n'ont pas atteint les 10% au niveau général de l'entreprise mais y sont « de facto » représentatifs car ils possèdent leur propre collège PNT (que nous n'avons toujours pas pour les PNC).

Nous vous remercions encore une fois de la confiance que vous nous avez accordée et nous vous assurons de notre engagement pour TOUS les PNC.